

Décision

Générale

colonial

Décision n° 373 sont nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service.

n° 373

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

sont nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service : Pour compter du 25 avril 1945 : 1577 Douai? Darrar, 1re Compagnie. 1578 Dogale Abbas, 1re Compagnie. 1579 Dogale Hassan, 1re Compagnie. 1580 Farah Hassan, 1re Compagnie. Pour compter du 4 mai 1945 : 1581 Obakar Bassoma, 1re Compagnie. Pour compter du 5 mai 1945 : 1582 Ismael Ghelle, 1re Compagnie. 1583 Oumar Mohamed, 1re Compagnie.